ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 814

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Brugerolles.

M. Julien Brugerolles . La réforme des retraites de 2023 constitue un affront sans précédent envers les travailleurs de notre pays. Depuis deux ans, vos prédécesseurs et vous-même avez choisi l'évitement et le contournement de la représentation nationale, dans l'espoir de faire oublier la profonde injustice de cette réforme. Mais cette stratégie ne change rien : plus des deux tiers des Français continuent de réclamer son abrogation.

Dès le lancement du conclave, vous avez corseté toute discussion sur le rétablissement de l'âge légal de départ à 62 ans.

M. Romain Daubié . C'est faux !

M. Julien Brugerolles . Cette position, totalement aberrante au regard des règles élémentaires de la négociation sociale qui s'ouvrait, a entraîné le retrait de la CGT et de Force ouvrière. Elle contribue à l'enlisement du processus, que vous entretenez pour gagner du temps.

Hier encore, vous avez déclaré ici même que, faute d'accord, la réforme de 2023 continuerait de s'appliquer comme si de rien n'était. Le Medef n'en demandait pas tant, monsieur le premier ministre. Quel que soit le résultat d'un conclave dont l'issue est chaque jour plus incertaine, il ne répondra en rien à cette exigence claire des Français : ils refusent le recul de l'âge légal à 64 ans.

Le 5 juin dernier, les députés communistes et des territoires dits d'outre-mer de notre groupe ont fait adopter dans cet hémicycle, à une très large majorité, une proposition de résolution exigeant l'abrogation de la réforme de 2023 et de ses mesures rétrogrades.

Ce vote, jusqu'alors confisqué à notre assemblée, vous oblige à faire un choix. Une seule alternative s'offre à vous : abroger la réforme ou recourir au référendum. C'est l'unique voie pour sortir de la crise que vous alimentez, pour réparer l'offense faite au peuple. Alors, monsieur le premier ministre, allez-vous enfin procéder à l'abrogation de cette réforme des retraites ? Ou organiserez-vous un référendum ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique.

M. Julien Odoul . Ça va partir en rafale !

M. François Bayrou, *premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique .* Il y a quelque chose au-dessus des sondages : c'est la vérité, la réalité de la situation. Il y a quelques jours à peine, nous avons reçu le rapport du Conseil d'orientation des retraites *(Mme Marie Mesmeur s'exclame)*, adopté par l'ensemble des organisations membres de ce conseil.

M. Jean-Paul Mattei . Eh oui !

M. François Bayrou, *premier ministre .* Il affirme, de manière limpide, une chose que nous ne devrions pas remettre en cause dans cette enceinte : l'équilibre financier de notre système de retraite est extrêmement précaire.

M. Stéphane Peu . Nous avons plein de propositions !

M. François Bayrou, *premier ministre .* Face à cette réalité, une seule solution s'impose : parvenir à un accord entre les organisations syndicales et les entreprises, pour définir les conditions permettant de garantir l'équilibre de nos régimes, notamment en ce qui concerne l'âge légal de départ, compte tenu de la réalité démographique de notre pays.

Autrement, nous perpétuons un mécanisme que beaucoup ici connaissent trop bien : faire peser sur les générations futures la charge des pensions que nous devrions financer. Cette logique du report a été acceptée, parfois encouragée, par des gouvernements successifs.

Mme Marie-Christine Dalloz . Des irresponsables !

M. Patrick Hetzel . Eh oui !

M. Jean-Claude Raux . Il y a d'autres leviers !

M. François Bayrou, *premier ministre .* C'est pourquoi, contrairement à ce que vous affirmez, j'ai clairement indiqué dès mon discours de politique générale, et dans la lettre adressée aux organisations participant au conclave, que si un accord, même partiel, intervient, il sera soumis à la représentation nationale ; s'il n'y en a pas, la réforme de 2023 continuera de s'appliquer.

M. Inaki Echaniz . Non, non, non !

M. François Bayrou, *premier ministre .* Cela a toujours été d'une clarté biblique.

Tant que cette assemblée siégera, chacun exprimera bien sûr sa position. *(Mme Marie Mesmeur s'exclame.)* Celle du gouvernement est claire : c'est la seule qui défend l'équilibre financier, au bénéfice de l'ensemble des Français, en particulier des plus jeunes. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, Dem, et DR.)

Données clés

Auteur : M. Julien Brugerolles
Circonscription : Puy-de-Dôme (5e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 814
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 2025

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG814

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 juin 2025